



PLAN DE MISE EN OEUVRE DU PLAN NATIONAL DE CONSERVATION ET DE GESTION DES REQUINS ET DES RAIES À MADAGASCAR



2022 - 2026

**PLAN DE MISE EN OEUVRE DU PLAN NATIONAL DE CONSERVATION ET
DE GESTION DES REQUINS ET DES RAIES À MADAGASCAR**

Sommaire

Introduction	p.5
1. Rappel du Cadre stratégique	p.6
2. Plan de mise en œuvre	p.7
2.1. Objectif stratégique 1	p.7
2.2. Objectif stratégique 2	p.10
2.3. Objectif stratégique 3	p.12
2.4. Objectif stratégique 4	p.15
2.5. Objectif stratégique 5	p.16
2.6. Objectif stratégique 6	p.17



Introduction

Madagascar a élaboré un Plan National de Conservation et de Gestion Durables des Requins et des Raies de Madagascar qui devrait répondre aux objectifs suivants :

- ◇ Améliorer les connaissances sur les espèces de requins et de raies et leur pêche, y compris leur rôle dans l'écosystème, afin d'assurer la conservation et la gestion ;
- ◇ Veiller à ce que les pêches ciblées et les pêches accidentelles des requins et des raies soient durables et correctement gérées ;
- ◇ Améliorer l'état de conservation des requins et des raies dans la région grâce à la récupération des espèces en voie de disparition et à la restauration des espèces appauvries ; et améliorer leur contribution à l'intégrité de l'écosystème, aux moyens de subsistance de la communauté et aux économies nationales ;
- ◇ Sensibiliser le public aux menaces pesant sur les requins et les raies et leur habitat, et améliorer la participation du public et les activités de conservation

Pour permettre aux parties prenantes de mieux harmoniser leurs interventions et de mieux se positionner par rapport aux différents axes stratégiques, ce plan de mise en œuvre a été rédigé avec des activités détaillées et le budget y afférent.



1. RAPPEL DU CADRE STRATEGIQUE

1.1. OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif principal

Conserver et gérer de façon efficace les requins et les raies afin d'assurer leur utilisation optimale à long terme et durable, et de maintenir leur fonction écologique.

Objectifs stratégiques

- ◇ OS 1: Améliorer la collecte, le rapportage et l'utilisation des données
- ◇ OS 2: Renforcer la politique et la législation
- ◇ OS 3: Renforcer les mesures de conservation et de gestion
- ◇ OS 4 : Renforcer les capacités régionale et nationale
- ◇ OS 5 : Améliorer la mise en conformité et la mise en vigueur des réglementations
- ◇ OS 6 : Améliorer la sensibilisation et la communication



2. PLAN DE MISE EN OEUVRE

2.1. OBJECTIF STRATEGIQUE 1

Intitulé : Améliorer la collecte, le rapportage et l'utilisation des données

Approches principales :

- ◇ Mise en œuvre du mécanisme de collecte de données
- ◇ Mise en œuvre du mécanisme de traitement et d'analyse
- ◇ Mise en œuvre du mécanisme de distribution

Code	Principales	Indicateurs	Sous Activités	Modalité d'intervention	Acteurs impliqués		A1	A2	A3	A4	A5	Budget
					Lead	Parties Prenantes						
Capitalisation et consolidation des données												
A.1.1.1	Réaliser un état des lieux des données, des acteurs et des outils et identifier les lacunes par rapport aux besoins	Nombre de processus d'état des lieux réalisés	Identifier les besoins en données socio-économiques, biologiques et techniques ainsi qu'en outils de collecte Cartographier les acteurs Evaluer les données existantes Identifier les lacunes en données	Etude via des Consultants	POINTS FOC AUX	MIN. PECHE - MIN. ENVIRONNEMENT - MESUPRES - ONG						126.500.000
A.1.1.2	Améliorer et standardiser les outils de collecte de données	% d'outils de collecte de données standardisés	Inventorier les systèmes de collecte de données existants Etablir un tableau de bord standard et concerté pour la collecte de données	Etude via des Consultants	POINTS FOC AUX	MIN. PECHE - MIN. ENVIRONNEMENT - MESUPRES - ONG						
A.1.1.3	Centraliser les données	% de données sur les requins et les raies centralisées	Définir le mécanisme de partage de données Mettre en place une unité interministérielle pour le traitement des données collectées	Atelier de concertation Renforcement de l'UG SNGCRR	POINTS FOC AUX	MIN. PECHE - MIN. ENVIRONNEMENT - MESUPRES - ONG						
Données biologiques et écologiques												

	<p>systèmes de suivi des captures pour les pêches commerciales / industrielles et les navires de pêche étrangers et les activités de pêche Sportive</p>	<p>système de suivi opérationnel à l'échelle nationale au niveau des pêcheurs.</p>	<p>Embarquer des observateurs à bord</p>	<p>Monitoring</p>	<p>MIN. PECHE</p>	<p>UG SNGCRR - MIN. ENVIRONNEMENT - Min Commerce - ONG</p>						
Données commerciales et économiques												
A.1.4.1	<p>Etablir un programme national de surveillance du commerce de chondrichthyens au niveau national</p>	<p>Existence d'un programme national de surveillance</p>	<p>Etendre l'activité de l'observatoire économique sur le commerce des chondrichthyens</p>	<p>Enquête via ministère</p>	<p>MIN. PECHE</p>	<p>UG SNGCRR - MIN. ENVIRONNEMENT - Min Commerce - ONG</p>						
A.1.4.2	<p>Améliorer le suivi et l'analyse des données sur l'exportation des requins et des raies</p>	<p>Existence d'un protocole d'accord/ convention entre Ministère et ONG</p> <p>Nombre de publication sur le suivi et analyse des données</p>	<p>Mettre en place une unité interministérielle pour l'analyse des données sur l'exportation des requins et des raies</p>	<p>Arrêté interministériel</p> <p>Renforcement de l'UG SNGRR</p>	<p>POINTS FOC AUX</p>	<p>MIN. PECHE - MIN. ENVIRONNEMENT - Min Commerce - MFB</p>						70.000.000
A.1.4.3	<p>Améliorer la connaissance de l'importance socioéconomique de la pêche des requins et des raies dans les pêches artisanales pour Madagascar</p>	<p>Nombre de publication sur les Etudes socioéconomique</p>	<p>Faire une étude socioéconomique de la pêche de requins et de raies pour les pêches artisanales</p> <p>Diffuser les résultats des études et des collecte de données</p>	<p>Etude via des consultants</p> <p>Enquête permanente via des observateurs</p> <p>Prestataire externe</p>	<p>POINTS FOC AUX</p>	<p>MIN. PECHE - MIN. ENVIRONNEMENT - MESUPRES - ONG - Communauté des Pêcheurs - Collecteurs</p>						

2.2. OBJECTIF STRATEGIQUE 2

Intitulé : Renforcer la politique et la législation

Approches principales :

- ◇ Déclinaison de la feuille de route en différents plans (plan de conservation, plan de gestion, ...)
- ◇ Réactualisation des textes juridiques et réglementaires

Code	Activités principales	Indicateurs	Sous Activités	Modalité d'intervention	Acteurs impliqués		A1	A2	A3	A4	A5	Budget
					Lead	Parties Prenantes						
Cadre Politique												
A.2.1.1	Mettre en œuvre les Accords internationaux et régionaux ratifiés sur la conservation et la gestion des requins et des raies	% d'accords ratifiés faisant l'objet de textes d'application élaborés	Elaborer une feuille de route nationale sur la conservation et la gestion des requins et des raies Elaborer un plan d'action national	Etude via Consultant Atelier national	POINTS FOC AUX	MIN. ENVIRONNEMENT - MIN. PECHE - MESUPRES - ONG						161.000.000
A.2.1.2	Promouvoir la planification de la conservation des espèces de requins menacés et les raies de Madagascar	Existence de plan de conservation des espèces menacées promu	Elaboration d'un plan de conservation Sensibiliser les parties prenantes sur la conservation des espèces de requins menacés et des raies	Atelier National Sensibilisation IEC	POINTS FOC AUX	MIN. ENVIRONNEMENT - MIN. PECHE - MESUPRES - ONG - Communauté des Pêcheurs - Collecteurs						
A.2.1.3	Elaborer un texte sur la classification des espèces pour le cas de Madagascar	Texte sur la classification des espèces établi	Etablir le texte sur les espèces pour Madagascar, sur la base des résultats des recherches	Compilation des bases de données existantes	POINTS FOC AUX	MIN. ENVIRONNEMENT - MIN. PECHE - ONG - Communauté des Pêcheurs - Collecteurs						
A.2.1.4	Elaborer une politique nationale pour la conservation et la gestion des chondrichthyens	Existence d'une politique nationale pour la conservation et la gestion des chondrichthyens	Elaborer une politique et une stratégie nationale pour la conservation et la gestion des chondrichthyens	Atelier national	MIN. ENVIRONNEMENT	MIN. PECHE - MESUPRES - ONG - Communauté des Pêcheurs - Collecteurs						

Cadre Juridique et Réglementaire

Cadre Juridique et Réglementaire												
A.2.2.1	Faire une revue, réactualiser et s'assurer de l'application des textes juridiques et réglementaires relatifs au commerce des produits des requins et raies	% de textes réglementaires sur l'exploitation réajustés et appliqués	Faire une revue des textes juridiques et réglementaires relatif au commerce des produits des requins et raies	Collecte et analyse des textes via des consultants	POINTS FOC AUX	MIN. PECHE - MIN. ENVIRONNEMENT - MESUPRES - Min Commerce						2.000.000
A.2.2.2	Établir des régimes de gestion complets pour le commerce des produits de requins et raies, y compris la mise en œuvre des mesures CITES pour les requins	Existence de régime de gestion pour le commerce des produits des requins et des raies	Elaborer un texte réglementaire selon les mesures de CITES	Atelier	MIN. ENVIRONNEMENT	MIN. PECHE - Min Commerce - MFB						
			Assurer la mise en application de ce texte	Monitoring	POINTS FOC AUX	MIN. ENVIRONNEMENT - MIN. PECHE - Min Commerce						
A.2.2.3	Formuler des avis de commerces non préjudiciables pour les espèces de requins et des raies	Avis de commerce non préjudiciables pour les espèces de requins et raies établi	Etablir l'avis de commerce non préjudiciable sur la base des résultats des données scientifiques (cf A1.2.1)	Monitoring	MIN. PECHE	Min Environnement - Centres de recherche - ONG						

2.3. OBJECTIF STRATEGIQUE 3

Intitulé : Renforcer les mesures de conservation et de gestion

Approches principales :

- ◇ Gestion des savoirs (recueils des bonnes pratiques et animation de la communauté des pratiques)
- ◇ Renforcement du mécanisme de partage

Code	Activités principales	Indicateurs	Sous Activités	Modalité d'intervention	Acteurs impliqués		A1	A2	A3	A4	A5	Budget
					Lead	Parties Prenantes						
Capitalisation des bonnes pratiques												
A.3.1.1	Identifier les meilleurs modèles pratiques pour une meilleure gestion de la pêche ciblée de chondrichthyens menacés dans les pêches à petite échelle, diffuser et répliquer (suivi pêche; suivi bioécologique)	Existence de mécanisme d'identification et d'analyse des pratiques de pêche ciblée	Gestion des connaissances et mise à l'échelle	Etude via consultant Atelier diffusion	POINTS FOC AUX	MIN. PECHE - MIN. ENVIRONNEMENT - ONG - Communauté des Pêcheurs						60.000.000
A.3.1.2	Identifier les meilleurs modèles pratiques pour réduire la pêche accidentelle de chondrichthyens menacés dans les pêches à petite échelle, diffuser et répliquer (suivi pêche; suivi bioécologique)	Existence de mécanisme d'identification et d'analyse des pratiques de réduction de pêche accidentelle	Gestion des connaissances et mise à l'échelle	Etude via consultant Atelier diffusion	POINTS FOC AUX	MIN. PECHE - MIN. ENVIRONNEMENT - ONG - Communauté des Pêcheurs						
A.3.1.3	Identifier les meilleurs modèles de cogestion communautaire qui intègrent, diffusent et répliquent des mesures pour la conservation des requins et raies	Nombre de modèles de cogestion communautaire identifiés	Gestion des connaissances et mise à l'échelle	Etude via Consultant Atelier Diffusion	POINTS FOC AUX	MIN. PECHE - MIN. ENVIRONNEMENT - ONG - Communauté des Pêcheurs						

Cadre Juridique et Réglementaire

A.3.2.1	Établir des mesures pour réduire la mortalité par pêche des requins et raies conformément à l'Approche de précaution de la FAO pour les pêches de capture et le Code de conduite pour une pêche responsable	Nombre de pêcheur et exploitant identifiés pour la gestion de pêche % de participation communautaire	Proposition de texte d'application relative à la réduction de la mortalité par pêche des requins et des raies ; Renforcer la diffusion des Cartes de pêcheur identifiant les engins utilisés par les détenteurs	Elaboration sur la proposition de texte	POINTS FOC AUX	MIN. ENVIRONNEMENT - MIN. PECHE								
A.3.2.2	Promouvoir les mesures d'atténuation des prises accessoires de requins et raies	Taux de réduction des prises accessoires de requins et raies	Vulgarisation de matériels Suivi des captures Réduction de l'effort de pêche	Campagne de sensibilisation	POINTS FOC AUX	MIN. PECHE - MIN. ENVIRONNEMENT – ONG - Communauté des Pêcheurs								
A.3.2.3	Élargir l'utilisation des zones de non- prise pour contribuer à la conservation et à la gestion des requins et des raies, en particulier pour protéger les espèces endémiques menacées dans la région	Taille des zones protégées; Nombre d'AMP associées aux espèces menacées et endémiques; Connaissance de l'habitat	Faire une étude de distributions spatio-temporelles et abondance Réaliser une analyse de priorisation pour la conservation (Marxan, ...) Mettre en place une mesure de gestion (Zonage, AMP, APGL,...)	Etude via des Consultants	POINTS FOC AUX	MIN. ENVIRONNEMENT - MIN. PECHE								
A.3.2.4	Utiliser les AMP transfrontalières dans la SWIO	Etat biologique et structure des populations, des communautés des espèces migratrices Nombre de pays participatifs Nombre des AMP	Faire une révision de connaissance existant Réaliser une étude scientifique sur la migration et sur la connectivité Faire une analyse Marxan pour les moyens les plus efficaces des zonages des AMPs	Collaboration avec les pays de l'OI	POINTS FOC AUX	MIN. ENVIRONNEMENT - MIN. PECHE – ONG - Communauté des Pêcheurs								
A.3.2.5	Renforcer les contrôles et surveillances	- Nombre des observateurs sur les bateaux de pêche industrielle Nombre de garde côte	Mettre en place et opérationnaliser le CCS (petite pêche), Renforcer le reporting des observateurs à bord (pêche industrielle)	Suivi et Contrôle	MIN. PECHE	UG SNGCRR – ONG - Communauté des Pêcheurs								
														102.500.000

2.4. OBJECTIF STRATEGIQUE 4

Intitulé : Renforcer la capacité régionale et nationale

Approches principales :

- ◇ Participation dans les instances régionales
- ◇ Renforcement du mécanisme de coordination et de partage

Code	Activités principales	Indicateurs	Sous Activités	Modalité d'intervention	Acteurs impliqués		A1	A2	A3	A4	A5	Budget
					Lead	Parties Prenantes						
Capitalisation des bonnes pratiques												
A.4.1.1	Contribuer à l'établissement d'un groupe de travail sur les requins et raies			Participation à des rencontres internationales	POINTS FOC AUX	Min. Pêche - Min. Environnement						p.m
A.4.1.2	Contribuer à l'établissement d'un centre de capacité régional sur les requins et raies			Participation à des rencontres internationales	POINTS FOC AUX	Min. Pêche - Min. Environnement						
Cadre Juridique et Réglementaire												
A.4.2.1	Mettre en place un mécanisme propre et pérenne pour la disponibilité des ressources financières, matérielles et techniques nécessaires	Inscription de la ligne budgétaire concernant le Shark MoU dans la loi de finance	Evaluer des besoins de financement Faire une analyse économique sur les requins et les raies ; Inscription dans la loi de finance	Observateurs ; améliorer le Evaluation économique ; activité de plaidoyer	POINTS FOC AUX	Min. Pêche - Min. Environnement - ONG						220.000.000
A.4.2.2	Mettre en place d'un mécanisme d'échange au niveau des entités nationales	Existence d'un mécanisme et de protocole de recherches Nombre	Etablir un protocole de recherche sur les requins et les raies ; Dynamiser le groupe de travail sur les requins et les raies ; Promouvoir la collaboration entre les entités Information et formations des	Réunions (groupe de travail), Forum, Mailing list	POINTS FOC AUX	Min. Pêche - Min. Environnement - CSO - ONG - MESUPRES						
A.4.2.3	Améliorer la capacité des observateurs	d'observateurs formés	Formation des observateurs Reporting des observateurs; Valoriser les guides de WIOMSA (identification)	Formation et production de guides	POINTS FOC AUX	Min. Environnement - CSP - CIFM						

2.5. OBJECTIF STRATEGIQUE 5

Intitulé : Améliorer la mise en conformité et la mise en vigueur des réglementations

Approches principales :

- ◇ Revue et réactualisation des textes
- ◇ Mise en place de mécanisme de diffusion des textes
- ◇ Evaluation de l'application de ces textes avec analyse de mécanisme de contrôle et de suivi

Code	Activités principales	Indicateurs	Sous Activités	Modalité d'intervention	Acteurs impliqués		A1	A2	A3	A4	A5	Budget
					Lead	Parties Prenantes						
Capacité au niveau national												
A.5.1.1	Améliorer la mise en œuvre des mesures de conservation et de gestion en termes d'engagements au titre des conventions internationales	Existence d'un mécanisme de révision des textes	Faire une revue des textes pour se conformer aux mesures de conservation et aux engagement.	- Collecte des textes - Inventaires	POINTS FOC AUX	MIN. PECHE - MIN. ENVIRONNEMENT - Min. commerce - Min Transport						250.500.000
A.5.1.2	S'attaquer à tous les aspects de la pêche INN des requins et raies et du commerce des produits illicites de requins INN	Evolution des cas des pêches INN	Renforcer les contrôles des bateaux de pêche commerciale et industrielle	Suivi et Contrôle	POINTS FOC AUX	Min Transport - Communauté de pêcheurs - Collecteurs - Armateurs - Société de Pêche - MIN. PECHE - MIN. ENVIRONNEMENT - Min commerce						
			Renforcer le contrôle de la pêche à petite échelle									
Renforcer le contrôle de la circulation des produits de pêche												
Capacité au niveau local												
A.5.2.1	Diffuser et répliquer des mesures efficaces de surveillance et de contrôle dirigées par la communauté dans des zones cogérées SMART ou similaires	Nombre CCS opérationnel	Identifier les mesures efficaces avant diffusion et réplique	Inventaires et diffusion	POINTS FOC AUX	Min. Pêche - Min. Environnement						230.000.000

2.6. OBJECTIF STRATEGIQUE 6


Intitulé : Améliorer la sensibilisation et communication

Approches principales :

- ◇ Mise en œuvre d'une stratégie de communication
- ◇ Mise en œuvre d'une stratégie d'éducation environnementale
- ◇ Mise en œuvre de renforcement des capacités des acteurs de terrain

Code	Activités principales	Indicateurs	Sous Activités	Modalité d'intervention	Acteurs impliqués		A1	A2	A3	A4	A5	Budget
					Lead	Parties Prenantes						
Communication de masse												
A.6.1.1	Effectuer des campagnes nationales et régionales sur la conservation et la gestion des requins et raies	- Nombre de campagnes réalisées - % zones géographique couvertes	Elaborer une stratégie de communication (fournir des guides d'identification des espèces pour tous les requins et les raies associés à la formation des pêcheurs, aux agents des pêches et au personnel douanier sur une base continue)	Etude via Consultants	POINTS FOC AUX	MIN. PECHE - MIN. ENVIRONNEMENT – ONG - Secteur Privé - Institut de recherche						350.000.000
		Existence d'un mécanisme	Mise en œuvre de la stratégie	Campagne de sensibilisation	POINTS FOC AUX	MIN. PECHE - MIN. ENVIRONNEMENT – ONG - Secteur Privé - Institut de recherche - Communauté des Pêcheurs						
A.6.1.2	Mettre en place un mécanisme favorisant le développement des connaissances sur les requins et les raies	Un mécanisme mis en place			POINTS FOC AUX	MIN. PECHE - MIN. ENVIRONNEMENT – ONG - Secteur Privé - Institut de recherche						

Communication ciblée											
A.6.2.1	Fournir des guides d'identification des espèces pour tous les requins et les raies associés à la formation des pêcheurs, aux agents des pêches et au personnel douanier sur une base continue.	- Nombre de guide élaborés et distribués - Nombre de session de formation Nombre de bénéficiaires	Elaborer un programme de recherche avec les instituts de recherche	Négociation avec les instituts de recherche ; recherche de financement (bourses); liste des besoins de recherche et annonce	POINTS FOC AUX	Min. Pêche - Min. Environnement - Institut de recherche - Communauté des Pêcheurs					350.000.000
A.6.2.2	Créer des supports éducatifs	- Nombre et types de supports éducatifs réalisés et distribués	- Elaborer des guides Organiser des formations	Conception et duplication	POINTS FOC AUX	Min. Pêche - Min. Environnement - MEN - ONG					
A.6.2.3	Créer un programme d'éducation environnementale	Programme d'éducation environnementale	Elaborer des curriculums, Faire l'insertion dans le programme scolaire	Conception et diffusion	POINTS FOC AUX	Min. Pêche - Min. Environnement - MEN - ONG					
			Développer et diffuser les supports d'information et d'éducation	Consultance	POINTS FOC AUX	Min. Pêche - Min. Environnement - MEN - ONG					



PMO PNGCRR
2020 - 2026